Brantôme en Périgord, le 02 juillet 2025

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Mardi 08 juillet 2025 à 20 h 00
salle du conseil municipal à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

MAIRIE de BRANTÔME EN PÉRIGORD
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
24310 DORDOGNE

Monique RATINAUD.

Ordre du jour joint.../...

Réunion du conseil municipal du 08 juillet 2025

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 10 juin 2025 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L 2122-22 du CGCT ;

Administration générale :

3. Recomposition du conseil communautaire de la CCDB dans le cadre du renouvellement général des conseils municipaux en 2026 : fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes Dronne et Belle dans le cadre d'un accord local ;

Cadre de vie :

4. Déploiement de la solution DocTripper et demande de subvention à la Banque des Territoires au titre du programme Petites villes de demain ;
5. Conventions de mise à disposition de la salle de la RPA dans le cadre du PCS ;
6. Conventions de mise à disposition du Gymnase de Brantôme (biens et moyens humains) dans le cadre du PCS ;
7. Convention d'autorisation pour l'installation d'un stationnement vélos et l'entretien du mobilier installé ;
8. Parcours Dordogne-Périgord Trail Dronne et Belle : convention relative à son aménagement, sa gestion et son entretien ;
9. Désignation d'un référent supplémentaire au comité communal feux de forêt (CCFF) ;

Informations complémentaires